



"Les rapides de la Praille"

Vaccination covid19

Un plan de vaccination a été mis en place sur le territoire de Belfort. 4 centres ont été ouverts dès janvier à l'hôpital NFC, Belfort, Grandvillars et Giromagny. Une unité mobile de vaccination complète ce dispositif et assure une couverture de proximité, au plus proche des personnes fragiles.

Le numéro d'appel est le 0 805 690 784. Vous pouvez retrouver les créneaux disponibles sur Vézelois et autres sites rapidement :

- Sur l'application smartphone illiwap.
- Sur le site internet Vézelois.fr.
- Par un flyer du conseil départemental dans votre boîte aux lettres.

Périscolaire et centre de loisirs :

Fort de du succès des vacances de février, l'équipe d'animation propose aux enfants de 3 à 12 ans un centre de loisirs aux vacances d'avril et cet été au même tarif que 2020.

Vous pouvez réserver dès à présent auprès de l'équipe du périscolaire pour les dates suivantes : 12 au 16 avril et du 8 au 30 juillet 2021.

Les enfants des communes voisines peuvent également être accueillis au centre selon les places disponibles.



* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	<i>Je ne suis pas encore concerné</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination, avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 74 ans inclus	Sans problème de santé	<i>Je ne suis pas encore concerné</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19 * J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination, avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 75 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : lundi 8 mars 2021



Horaires de nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les engins sonores tels que tondeuses, engins à moteurs, nettoyeurs haute pression, ...

Lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi :

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Interdiction les dimanches et jours fériés.
Toute infraction constatée sera sanctionnée par une amende.

Inscription en école maternelle pour la rentrée 2021/22

Pour inscrire votre enfant né en 2018, il faut :

- venir en mairie muni du livret de famille et de son carnet de santé.

- Prendre rendez- vous avec le directeur d'école au 07 67 85 53 91



Inscription sur les listes électorales :

Afin de pouvoir voter lors des prochaines élections départementales et régionales, prévues les 13 et 20 juin prochain, il est indispensable d'être inscrit avant le vendredi 7 mai 2021



L'équipe municipale vous informe

Durant le 1^{er} trimestre 2021, le conseil municipal vous informe :

- ✓ Du projet de réaménagement du columbarium ainsi que de l'achat des terrains mitoyens du cimetière
- ✓ De la décision de remplacement du véhicule utilitaire de la commune
- ✓ Du projet de réalisation d'une médiathèque en 2021 à l'emplacement de l'ancienne école
- ✓ De la sécurisation de la rue de Brebotte par la mise en place d'un feu tricolore
- ✓ De la finalisation de l'éclairage public du village en luminaires leds
- ✓ Du projet de mise en place de deux abribus situés rue de Meroux et rue de Chèvremont
- ✓ De la réalisation d'un hôtel à hirondelles à côté de la boulangerie
- ✓ Du PLU en cours de finalisation
- ✓ De la mise en place de la vidéo protection dans la zone école et bennes à déchets verts
- ✓ De la plantation d'arbres fruitiers sauvages en face de l'arboretum et au niveau des lagunes (projet avec la fédération départementale de la chasse)
- ✓ De l'adhésion de la commune à la participation citoyenne, démarche participative pour la sécurisation du village par les habitants et les forces de sécurité (police et gendarmerie)
- ✓ De l'organisation de la fête du village le samedi 28 août en fonction de l'évolution de la situation sanitaire nationale.